

PROCÈS-VERBAL DE LA 63^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL QUI S'EST TENUE LE JEUDI 29 AVRIL 2010 À 19 HEURES, À LA SALLE S-304 DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CSSS DE LAVAL, 1515, BOULEVARD CHOMEDEY À LAVAL

ÉTAIENT PRÉSENTS : M^{me} Marjolaine Aubé
M. Stéphane Bédard
D^r Michel Breton
M. Yves Carignan
M^{me} Nadia Chacour
D^r Richard Essiambre
M^{me} Kathleen Gagnon
M^{me} Chantal Guévremont
M^{me} Jacinthe Lavoie
M. Sylvain Lefebvre
M. Robert Lupien
M^{me} Nicole Marcelais
D^r Bernard Millette, représentant de l'Université de Montréal
M. Raymond Monette
M. Paul Paré
M. Gilles Pharand
M^{me} Sylvie Picard

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE : M. Gaston Joly

SECRÉTAIRE : M. Luc Lepage

RÉDACTRICE : M^{me} Marie Bowen

A. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Ayant constaté le quorum, le Président déclare l'assemblée ouverte.

B. Période de questions

Aucune question n'est soumise.

1. Adoption de l'ordre du jour de la 63^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du jeudi 29 avril 2010

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par M^{me} Sylvie Picard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ORDRE DU JOUR

- A-** Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- B-** Période de questions ⁽¹⁾
- 1.** **Adoption de l'ordre du jour de la 63^e assemblée du conseil d'administration**
- 2.** **Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 25 mars 2010**
 - ◆ Suivi du procès-verbal
- 3.** **Rapports d'activités**
 - 3.1 Rapport du président
 - 3.2 Rapport du directeur général
- 4.** **Suivi des orientations stratégiques du CSSS de Laval**
 - 4.1 Suivi du projet Destination 2015 – Implantation de l'approche de gestion
 - 4.2 Opération « Plan de main-d'œuvre»
 - 4.3 Partenariat Fondation Cité de la santé et restaurant Chez Alexsim
- 5.** **Affaires financières**
 - 5.1 Situation financière à la période 12 se terminant le 27 février 2010
 - 5.2 Nomination du vérificateur externe pour l'exercice 2009-2010
 - 5.3 Production du rapport financier annuel 2009-2010
 - 5.4 Plan triennal de maintien du parc d'équipement non médical et mobilier 2009-2012
 - 5.5 Impacts du budget provincial 2010-2011
 - 5.6 Compte rendu de la réunion du comité de vérification tenue le 8 mars 2010
- 6.** **Gouvernance et gestion de la performance**
 - 6.1 Compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 3 mars 2010
 - 6.2 Rapport du comité de vigilance – nomination des officiers
- 7.** **Affaires cliniques**
 - 7.1 Entente de services Clinique chirurgicale de Laval Inc.
 - 7.2 Rapport d'étapes des visites de la DNU
 - 7.3 Transfert des résidents du centre d'hébergement Sainte-Dorothée
 - 7.4 Développement de 40 lits généraux et 10 lits en psychiatrie
 - 7.5 Politiques alimentaires
- 8.** **Affaires médicales**
 - 8.1 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 8.1.1 Ajout de signataires
- 9.** **Affaires administratives**
 - 9.1 Désignation des délégués du CSSS de Laval à l'assemblée générale annuelle de l'AQESSS
 - 9.2 Rapport annuel 2009 du Conseil multidisciplinaire du CSSS de Laval
 - 9.3 Rapatriement des ressources informationnelles régionales
 - 9.4 Remplacement d'un membre démissionnaire au Conseil d'administration du CSSS de Laval
- 10.** **Information**
 - 10.1 Correspondance
 - 10.2 Revue de presse
 - 10.3 Date de la prochaine assemblée
Le jeudi 20 mai 2010 à 19 heures
- 11.** **Levée de l'assemblée**

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée qui s'est tenue le 25 mars 2010

Les membres ayant eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal, il n'est pas fait lecture.

Sur proposition de M^{me} Kathleen Gagnon, appuyée par M. Paul Paré, le procès-verbal de la 62^e assemblée du Conseil d'administration tenue le 25 mars dernier est adopté, tel que proposé.

3. Rapports d'activités

Messieurs Gaston Joly et Luc Lepage informent l'assemblée des activités auxquelles ils ont participé.

3.1 Rapport du président

- Conférences téléphoniques avec l'exécutif du CA de l'AQESSS
- Comité de vérification
- Souper-bénéfice chez Alexsim Fondation et l'Ilot
- Visite du CA de l'Agence à l'urgence

3.2 Rapport du directeur général

- Congrès de l'ADGSSSQ
- Revue musicale de la Fondation
- Conseil d'administration d'Urgences santé
- Journées de réflexion du comité de direction
- Fête de reconnaissance 25 ans de service

4. Suivi des orientations stratégiques du CSSS de Laval

4.1 Suivi du projet « Destination 2015 » - Implantation de l'approche de gestion

Le directeur général rappelle qu'en janvier dernier, il a présenté une vision sur l'approche de gestion qu'il souhaite implanter d'ici 2015 à travers le CSSS de Laval. Afin d'arriver à destination d'ici 5 ans, déjà plusieurs pierres ont été érigées pour bâtir une fondation solide de cette nouvelle approche.

- ◇ Les séances de formation du directeur général auprès de l'équipe de direction bat son plein avec la tenue de cinq rencontres de partage et d'appropriation de l'approche. Temps et énergie ont été investis par les directeurs. La prochaine rencontre, en mai, prévoit le plan de match pour élargir l'appropriation par les cadres et élaborer le plan stratégique d'implantation.
- ◇ La tournée du directeur général à travers tous les sites du CSSSL a permis de poser les premiers jalons de l'approche souhaitée et recueillir un enthousiasme de la part du personnel rencontré face à ce projet.
- ◇ La rencontre du directeur général avec les représentants des syndicats et les représentants des conseils professionnels a aussi démontré leur intérêt à participer à un tel projet.
- ◇ La présentation de l'approche de gestion aux membres du comité des usagers a été très bien accueillie.
- ◇ Le sondage mené sur l'image de marque confirme la nécessité d'aller de l'avant dans l'implantation d'une approche de gestion axée sur le respect, la confiance mutuelle, l'écoute, l'apprentissage et la résolution de problèmes.
- ◇ La rencontre de planification stratégique du comité de direction, les 15 et 16 avril dernier, a assuré la continuité des actions vers Destination 2015.
 - La gouvernance du CSSSL sera revue et améliorée d'ici le mois de septembre ;

- Un groupe de travail sera mis sur pied pour travailler immédiatement sur la planification de la vision long terme d'une organisation de services adaptée aux profils des clientèles et à l'évolution des besoins projetés de la population;
- Le comité de direction transforme «l'Opération plan de main-d'œuvre (PMO)» mise sur pied sous un mode «pandémie» pour la maintenir à plus long terme sous un mode «Opération plan de main-d'œuvre durable».

M Lepage répond aux interrogations des membres.

4.2 Opération « Plan de main-d'œuvre »

M^{me} Marie-Claude Lévesque, directrice adjointe Dotation et optimisation du travail est invitée pour ce point de l'ordre du jour.

Mme Lévesque explique que depuis quelques années, des acquis importants ont été faits pour mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre accrus pendant la période estivale au CSSS de Laval. Il était toutefois nécessaire d'aller plus loin pour répondre aux besoins croissants qui découlent notamment des prises de retraite plus nombreuses d'année en année. Ainsi, la direction des ressources humaines, mandatée par la direction générale a mis en branle les initiatives suivantes :

1. Identification de 6 priorités ressources humaines par le Comité de direction, à actualiser d'ici le 31 mars 2011 :
 - Processus de dotation allégé
 - Exigences de postes
 - Programme d'accueil, intégration et orientation
 - Utilisation optimale de la main-d'œuvre
 - Aménagement du temps de travail
 - Soutien aux gestionnaires et aux équipes dans les projets d'organisation du travail
2. Formation d'un comité planification de la main-d'œuvre sous la responsabilité de la direction adjointe aux ressources humaines et composé de représentants des regroupements clientèles, des directions de soutien, des directions professionnelles, des communications et des responsables de 4 équipes de travail qui adresseront la réalisation des 6 priorités dans une visée à court, moyen et long termes.
3. Lancement d'une opération estivale (mode pandémie) qui sera menée par le comité PMO, avec une portée à court terme (avant le 30 juin 2010) et en fonction des objectifs suivants :
 - Diagnostic et portrait organisationnel de la situation de main-d'œuvre dans tout le CSSS (une première depuis sa création)
 - Implication des équipes de travail dans la résolution de problèmes et la mise en place de solutions rapides et ciblées le plus près possible du terrain
 - Soutien interdisciplinaire pour faciliter l'identification des périodes critiques ainsi que des pistes de solution novatrices et la prise de décision pour permettre des ajustements efficaces
 - Arrimage, cohérence et suivi des initiatives de main-d'œuvre déjà entreprises
 - Évaluation des impacts sur l'utilisation de la main-d'œuvre, la main-d'œuvre indépendante et l'offre de service du CSSS

Les priorités et actions énoncées constituent une priorité organisationnelle qui mobilise l'ensemble des directions et cherche à innover dans les stratégies pour contrer les effets de la pénurie de main-d'œuvre. C'est à partir des besoins du terrain, en misant sur l'implication des équipes de travail par leur gestionnaire, un soutien cohésif et une

approche de résolution de problèmes que nous comptons faire un succès de ces initiatives.

M^{me} Lévesque répond aux interrogations des membres. M. Joly la remercie pour cette présentation.

4.3 Partenariat Fondation Cité de la Santé et restaurant Chez Alessim

M. Lepage nous fait part du partenariat développé entre la Fondation Cité de la Santé et le restaurant Chez Alessim dans le but de recueillir des fonds pour les organismes communautaires dédiés à la prévention du suicide à Laval. Un souper-bénéfice a eu lieu le 19 avril dernier.

5. Affaires financières

5.1 Situation financière à la période 12 se terminant le 27 février 2010

M^{me} JoAnn Veillette, directrice des ressources financières, présente le point cité en titre.

M^{me} Veillette trace un portrait de la situation financière à la période 12 se terminant le 27 février dernier.

La directrice des ressources financières mentionne que lorsque nous excluons les coûts reliés à la pandémie, notre résultat financier s'est encore amélioré par rapport à la période précédente. Le déficit connu au 27 février 2010 est de 75 301 \$ par rapport à la période 11 qui était de 887 000 \$, et ce, malgré l'augmentation au niveau de la masse salariale, d'assignation temporaire et des heures supplémentaires. Il y a eu également accroissement dans certains secteurs d'activités, entre autres, les soins prolongés, les visites à l'urgence, l'aide à domicile, etc.

Par la suite, M^{me} Veillette répond aux interrogations des membres.

5.2 Nomination du vérificateur externe pour l'exercice 2009-2010

Résolution 10-04-17

Nomination du vérificateur externe pour l'exercice 2009-2010

Attendu qu'en vertu de l'article 290 de la loi sur les services de santé et les services sociaux, le Conseil d'administration de l'établissement doit nommer un vérificateur pour l'exercice financier en cours;

Sur proposition de M. Sylvain Lefebvre, appuyée par M. Paul Paré, il est résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme Samson Bélair / Deloitte & Touche à titre de vérificateur externe pour l'exercice financier 2009-2010 pour le CSSS de Laval.

5.3 Production du rapport financier annuel 2009-2010

Résolution 10-04-018

Production du rapport financier annuel 2009-2010

Attendu que nous devons remettre au MSSS le rapport financier annuel AS-471 au 15 juin 2010;

Attendu que la réunion régulière du Conseil d'administration est prévue le 17 juin 2010;

Attendu que la réunion régulière du Comité de vérification est prévue le 11 juin 2010;

Attendu que le Ministère accepte pour une seconde année d'appliquer exceptionnellement la procédure acceptée pour l'exercice 2009-2010 soit de mandater le comité de vérification, d'approuver le rapport financier annuel AS-471;

Sur proposition de M. Paul Paré, appuyée par Dr Richard Essiambre, il est unanimement résolu que le Conseil d'administration mandate et autorise le Comité de vérification à approuver les états financiers au 31 mars 2010 et d'en faire le dépôt à la réunion régulière du Conseil d'administration prévue le 17 juin 2010.

5.4 Plan triennal de maintien du parc d'équipement non médical et mobilier 2009-2012

Résolution 10-04-019

Plan triennal de maintien du parc d'équipement non médical et mobilier 2009-2012

Attendu que le plan triennal de l'enveloppe maintien du parc d'équipement non médical et mobilier 2009-2010 à 2011-2012 est confirmé par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval;

Attendu le résultat des priorités établies par chacune des directions pour leurs besoins en équipement non médical et mobilier;

Sur proposition de Mme Sylvie Picard, appuyée par M. Raymond Monette, les membres approuvent à l'unanimité la distribution du plan triennal 2009-2012 de l'enveloppe maintien du parc d'équipement non médical et mobilier.

5.5. Impacts du budget provincial 2010-2011

M. Lepage dépose, pour l'information des membres, copie de correspondance concernant le sujet cité en titre. M. Lepage informe que l'AQESSS a pris position sur certaines mesures annoncées dans le budget québécois 2010-2011.

Après échanges et discussion :

Sur proposition de Mme Marjolaine Aubé, appuyée par Mme Chantal Guévremont, il est unanimement résolu de soutenir les démarches de représentations de l'AQESSS auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, du Conseil du trésor et du ministère des Finances sur les impacts du budget 2010-2011.

M. Joly remercie M^{me} Veillette pour ces présentations.

5.6 Compte rendu de la réunion du comité de vérification tenue le 10 février 2010

M. Gilles Pharand, président du comité, dépose le compte rendu de la réunion du comité de vérification tenue le 10 février dernier pour l'information des membres. Les membres du comité de vérification félicitent les directeurs pour leurs efforts soutenus au cours des derniers mois.

6. Gouvernance et gestion de la performance

6.1 Compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 3 mars 2010

Mme Nicole Marcelais, membre du comité, dépose le compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 3 mars dernier pour l'information des membres.

6.2 Rapport du comité de vigilance et de la qualité – nomination des officiers

M. Gaston Joly, président du conseil d'administration présente les nouveaux officiers du comité de vigilance demande à l'assemblée d'entériner ces nominations.

Résolution 10-04-020

Nomination des officiers au comité de vigilance et de la qualité

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par Mme Nicole Marcelais, il est unanimement résolu d'entériner la nomination de M. Raymond Monette, à titre de président et la nomination de M. Yves Carignan, à titre de vice-président du comité de vigilance et de la qualité du CSSS de Laval.

7. Affaires cliniques

7.1 Entente de services Clinique chirurgicale de Laval

Mme Sylvie Bourassa, directrice du programme Santé physique est invitée pour ce point de l'ordre du jour.

Mme Bourassa mentionne que cette prolongation de l'entente convenue l'année dernière avec la Clinique chirurgicale de Laval nous permettra d'augmenter l'accessibilité à notre clientèle en attente d'une chirurgie d'un jour et ainsi assurer une gestion optimale de ces listes.

Mme Bourassa répond aux interrogations des membres.

Résolution 10-04-021

Entente de services Clinique chirurgicale de Laval

ATTENDU que le CSSS de Laval est confronté à un problème d'accessibilité pour ses usagers en ce qui a trait à la dispensation des services chirurgicaux visés à la présente entente;

ATTENDU que le CSSS de Laval a la responsabilité de dispenser lui-même les services de santé requis par ses usagers ou les faire dispenser notamment par une personne avec laquelle il a conclu une entente de services visée à l'article 108 de la Loi;

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyé par Mme Jacinthe Lavoie, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à signer l'entente de services intervenue entre le Centre de santé et de services sociaux de Laval et la Clinique chirurgicale de Laval inc.

M. Joly remercie Mme Bourassa pour cette présentation.

7.2 Rapport d'étapes des visites de la direction nationale des urgences

M. Lepage transmet aux membres du Conseil d'administration une correspondance en date du 12 avril dernier adressée à M. Claude Desjardins, P-DG de l'Agence de la santé et des

services sociaux de Laval. Il souligne les améliorations qui ont été apportées au cours des dernières semaines en ce qui a trait à la régulation d'arrivée d'ambulances, l'augmentation du nombre de civières à l'urgence. Le CSSS de Laval attend des développements en suivi de la visite de la DNU en janvier dernier.

7.3 Déplacement des résidants du CH Sainte-Dorothée

M. Michel Léger, directeur du programme Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement est invité pour ce point de l'ordre du jour.

En vue des rénovations qui auront lieu au centre d'hébergement Sainte-Dorothée en début d'année 2011, des résidants devront être déplacés. Plusieurs hypothèses sont à l'étude afin de minimiser l'impact sur la clientèle, le personnel, les coûts et également les échéanciers de travail. La direction PPALV désire associer les familles, le comité des résidants et le personnel dans ce dossier de rénovation. M. Léger déposera, à la prochaine réunion du conseil d'administration, la proposition finale.

Les membres interrogent M. Léger quant aux différents impacts qu'aura ce déplacement pour ces résidants.

7.4 Développement de 40 lits en soins généraux et de 10 lits en psychiatrie

M. Lepage informe les membres que faisant suite à l'obtention des crédits afin de permettre le déploiement de 40 nouveaux lits en soins généraux et de 10 lits en psychiatrie, un comité a été formé.

Ce dernier a analysé 3 scénarios possibles. Il a été convenu de recommander que l'espace des 40 nouveaux lits puisse permettre le déplacement des lits gériatriques dans ces espaces et par le fait même permettre l'utilisation des 50 lits laissés vacants en gériatrie au profit d'activités de médecine et de chirurgie. En ce qui a trait aux lits psychiatriques, un comité de travail se penchera rapidement afin d'évaluer les besoins de ce secteur.

Ce sujet sera discuté à nouveau à une rencontre ultérieure.

7.5 Politique alimentaire dans le réseau de la santé et des services sociaux

Le programme national de santé publique et le plan d'action gouvernemental pour la promotion de saines habitudes de vie demandent aux établissements de santé et de services sociaux d'adopter une politique alimentaire pour leur clientèle, leur visiteur et leur personnel misant sur une saine alimentation.

L'implantation d'une politique alimentaire dans tous les établissements sera mise en place d'ici mars 2012. L'Agence de Laval a déjà entrepris une première rencontre afin de soutenir les établissements dans l'élaboration de leur politique alimentaire et favoriser le partage des expériences.

Mme Nadia Tadros, chef du service de diététique du CSSS de Laval nous représente dans ce dossier.

8. Affaires médicales

8.1 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

8.1.1 Ajout de signataires à la RAMQ

Résolution 10-04-022

Ajout de signataires à la RAMQ

Attendu l'obligation d'aviser la RAMQ de tout changement concernant le ou les signataires autorisés ;

Attendu l'ajout du Dr Alain Marion à titre de chef du service d'anatomo-pathologie ;

Attendu que le Dr Gilles Théorêt, anatomo-pathologiste demeure un signataire autorisé ;

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par Mme Kathleen Gagnon, il est résolu à l'unanimité d'aviser la Régie de l'assurance maladie du Québec à l'effet d'ajouter à la liste des signataires autorisés pour un établissement hospitalier (CSSS de Laval) le nom de Alain Marion à titre de chef du service d'anatomo-pathologie et conserver le nom de Gilles Théorêt à cette liste.

9. Affaires administratives

9.1 Désignation des délégués du CSSS de Laval à l'assemblée générale annuelle de l'AQESSS, le 6 mai 2010

Résolution 10-03-023

Désignation des délégués du CSSS de Laval à l'assemblée générale annuelle de l'AQESSS, le 6 mai 2010

ATTENDU que le Centre de santé et de services sociaux de Laval est membre régulier de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) ;

ATTENDU que le Règlement général de l'AQESSS stipule que chaque membre régulier a droit à trois délégués pour le représenter à toute assemblée des membres;

ATTENDU que chaque délégué doit faire en sorte qu'il soit nommé par résolution de son Conseil d'administration;

ATTENDU que nos délégués actuels sont Luc Lepage, directeur général, Gilles Pharand, membre et Sylvie Picard, membre (en remplacement de G. Joly en 2009);

ATTENDU l'absence de M. Lepage lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle prévue le 6 mai 2010 à Québec :

Sur proposition de Mme Chantal Guévremont, appuyée par M. Raymond Monette, il est unanimement résolu de nommer Gaston Joly, Gilles Pharand et Luc Lepage à titre de délégués du CSSS de Laval pour participer à l'assemblée générale annuelle de l'AQESSS qui aura lieu le 6 mai 2010 à Québec.

9.2 Rapport annuel 2009 du Conseil multidisciplinaire du CSSS de Laval

M. Normand Plante, président du Conseil multidisciplinaire, est invité à présenter les faits saillants du rapport annuel pour l'année 2009 qui a été remis aux membres. M. Plante profite de l'occasion pour présenter le nouveau président du conseil multidisciplinaire, soit M. Robert Lupien.

M. Joly remercie M. Plante de sa grande disponibilité et de son implication depuis de nombreuses années au conseil multidisciplinaire.

Résolution 10-04-024

Rapport annuel 2009 du Conseil multidisciplinaire du CSSS de Laval

ATTENDU que selon l'article 227 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le Conseil multidisciplinaire doit faire un rapport annuel au Conseil d'administration concernant l'exécutif de ses fonctions et des avis qui en résultent;

ATTENDU l'adoption du rapport annuel 2009 par ses membres lors de son assemblée générale annuelle tenue les 23 et 24 février 2010 :

IL EST UNANIMEMENT résolu de prendre acte du rapport annuel 2009 du Conseil multidisciplinaire du CSSS de Laval.

9.3 Rapatriement des ressources informationnelles régionales

M. Pierre-Paul Milette, directeur des ressources informationnelles et du génie biomédical, par intérim présente aux membres un état de situation dans le dossier du rapatriement des ressources informationnelles par l'Agence de santé et de services sociaux de Laval. Ce transfert aura lieu le 4 juillet prochain.

M. Milette trace un portrait de l'évolution du dossier avec les différents impacts de ce rapatriement sur le CSSS de Laval, autant en matière d'expertise, de personnel, de structure de gouvernance, etc. Il nous entretient également des nombreuses démarches à venir.

M. Joly remercie M. Milette pour cette présentation.

9.4 Remplacement d'un membre démissionnaire au Conseil d'administration du CSSS de Laval

Résolution 10-04-025

Remplacement d'un membre démissionnaire au Conseil d'administration du CSSS de Laval

ATTENDU que selon l'article 14 du règlement sur la régie interne du CSSS de Laval qui stipule que :

14. Avis et comblement d'une vacance

Toute vacance survenant après l'élection ou la désignation d'un membre du conseil d'administration doit être portée par le secrétaire ou, à défaut, par le président du conseil, à la connaissance de l'Agence et être comblée, pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer de la manière suivante :

- dans le cas des personnes désignées par l'Agence en vertu du paragraphe 9^o de l'article 9 du présent règlement, le mode prescrit pour la désignation de ces personnes doit être suivi;

- dans tout autre cas, les administrateurs restant en fonction comblent la vacance par résolution pourvu que la personne ainsi désignée possède les qualités requises pour être administrateur au même titre que celui qu'elle remplace et que sa désignation, le cas échéant, tienne compte des empêchements prévus au premier ou au quatrième alinéa de l'article 151 de la *Loi*. Le conseil d'administration informe l'Agence de cette désignation.

À défaut par le conseil d'administration de combler une vacance conformément au paragraphe qui précède dans les cent vingt (120) jours qui suivent, celle-ci peut être comblée par l'Agence.

Loi : art. 156

ATTENDU de la démission de Mme Jacinthe Lavoie à compter du 16 mai 2010 représentant le collège électoral « conseil des infirmières et infirmiers » au conseil d'administration du CSSS de Laval et le besoin de compléter la vacance pour la durée non écoulée de son mandat ;

ATTENDU le besoin de s'adjoindre une personne d'expérience au sein du Conseil d'administration;

ATTENDU la réception d'une candidature proposée par le conseil des infirmières et infirmiers du CSSS de Laval et correspondant à ces critères;

Sur proposition de Mme Chantal Guévremont, appuyée par Mme Kathleen Gagnon, il est unanimement résolu de désigner Mme Lise Bertrand, à titre de représentante du collège électoral « conseil des infirmières et infirmiers » pour la durée non écoulée du mandat.

10. Information

10.1 Correspondance

M. Lepage nous fait part de la correspondance au cours des dernières semaines.

10.2 Revue de presse

Copies d'articles parus dans différents journaux depuis la dernière réunion jusqu'à ce jour ont été remises aux membres pour leur information.

10.3 Date de la prochaine assemblée

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 20 mai 2010 à 19h00.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé. **Sur proposition** de M. Gilles Pharand, appuyé par M. Stéphane Bédard, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 50.

Gaston Joly
Président

Luc Lepage
Secrétaire